

## Convocation à une médiation sans le sujet

-----  
Par Tine52

Bonjour,

Mon frère a reçu une convocation avec un médiateur sur un différent avec son voisin, et il n'est pas noté sur cette convocation en quoi consiste ce différent. Il a essayé de savoir à la maison de quartier où il est convoqué et on lui a répondu que l'on ne pouvait rien lui dire car c'est une affaire privée. Peut être mais comment peut il se préparer à se défendre si il ne connaît pas la cause exacte du litige ?

Son voisin est plutôt procédurier et lui cherche des noises régulièrement pour des arbres pas coupés, le camion garé trop près de chez lui....

Cordialement.

-----  
Par chris\_ldv

Bonjour,

La cause du litige sera exposé lors de la médiation ... qui n'a rien d'obligatoire pour votre frère.

Cordialement,